

APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS

Gares de Mulhouse, Niort et Rouen

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, lance un appel à manifestation d'intérêts en vue de l'attribution d'une ou plusieurs autorisations d'occupation temporaires du domaine public ferroviaire portant sur 3 emplacements commerciaux dédiés à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DES L'EMPLACEMENTS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Activité autorisée :

Secteur médical (ex : laboratoire, généraliste, ophtalmologie, dentaire,...).

Durée de l'occupation :

La durée de l'occupation sera définie en fonction des investissements prévisionnelles et du projet présenté.

Un emplacement n°1 en gare de Mulhouse :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement existant situé dans le bâtiment voyageur de la gare. Surface totale d'environ 273m² répartie comme suit :

- Surface au RDC d'environ 133m² (103 m² + 30m² permettant de faire une salle d'attente);
- Surface au R-1 d'environ 140m².

Un emplacement n°2 en gare de Niort :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement existant situé à proximité de la gare hors du bâtiment voyageur. Surface totale d'environ 507m² répartie comme suit :

- Surface RDC d'environ 305m²;
- Surface en entresol d'environ 48m²;
- Surface R+1 d'environ 154m².

Un emplacement n°3 en gare de Rouen :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement existant situé dans le bâtiment voyageur de la gare. Surface totale d'environ 335m² (seulement 287m² exploitable commercialement : tremis escalier, ascenseur, local technique..) répartie comme suit :

- Surface d'appel au RDC d'environ 29m²
- Surface au R+1 d'environ 258m².

II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Pour rappel, cette sollicitation porte sur trois (3) emplacements situés dans trois (3) gares différentes. Il est entendu que chaque candidat peut manifester son intérêt au choix sur une, deux ou trois gares. **Ce choix devra impérativement être indiqué dans le mail de manifestation d'intérêt.**

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être adressée à la société Retail & Connexions à l'adresse courriel suivante mbrietmolis@retail-connexions-sncf.fr .

Seules les demandes adressées par courriel seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette demande devra comporter la gare ou les gares concernées, une adresse électronique, un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : 24 janvier 2019 à 16h00.

Des visites des trois gares pourront être organisées la semaine du 28 janvier 2019. Le planning de visite sera communiqué à l'issue de la période de publication.

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un courriel contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Mobilités aura la faculté d'organiser une ou plusieurs procédures de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.